

PROGRAMME DE RÉSIDENCE GEORGE SAND – FRÉDÉRIC CHOPIN

DU 12 JUIN AU 7 AOÛT 2017
AU CHÂTEAU DE GENSHAGEN, PRÈS DE BERLIN

CONCOURS

DATE LIMITÉE DE CANDIDATURE : 3 février 2017

I. A propos du programme de résidence

Le programme de résidence George Sand – Frédéric Chopin est unique de par sa perspective franco-germano-polonaise. Il propose respectivement à un(e) artiste venant d'Allemagne, de Pologne et de France un séjour de 8 semaines à Genshagen, petit village situé à 30 km au sud de Berlin. Les trois boursiers ne viennent pas seulement de trois pays différents, mais sont également issus de différentes disciplines (littérature, musique, arts plastiques, les disciplines du spectacle vivant, arts numériques, etc.) ; ils vivent et travaillent ensemble pendant huit semaines au château de Genshagen. Cette résidence trinationale se conçoit comme un laboratoire artistique ainsi qu'un lieu de rencontre, d'inspiration interdisciplinaire et de création originale et transgressive.

Les candidates et candidats devront avoir le temps, la capacité et le courage d'accepter :

- * un séjour de 8 semaines au château de Genshagen
- * la présence des co-boursiers et de leur art
- * l'équipe, le public et le programme de la Fondation Genshagen
- * le village de Genshagen en tant que lieu, avec son histoire, son potentiel mais aussi son isolement.

Quelques échos des participant(e)s du programme de résidence de 2015 :

« Les journées s'échappaient au pas de course. (...) La tranquillité des lieux ravivait le bien-être d'une certaine solitude pour que nous puissions nous entretenir avec les fantômes et les vieux murs. »

Florent Colautti, compositeur et musicien français

« J'ai passé un moment riche de découvertes et d'expériences aux portes de la ville. (...) J'ai eu beaucoup d'entretiens agréables et instructifs. Tous les domaines thématiques ont été abordés. Il était toujours question d'art et du travail de chacun, des diverses approches et positions. »

Benjamin Althammer, artiste plasticien allemand

« C'était très important pour moi que tu soutiennes dès le début chacune de mes idées. D'autant plus qu'il s'agissait de ma toute première résidence et que, parmi nous, j'étais celle qui avait la plus courte pratique artistique derrière soi. (...) Ce genre de soutien m'a donné du courage. »

Katarzyna Guzowska, artiste de performance polonaise,
dans une lettre à Stephanie Steinkopf,
accompagnatrice du programme de résidence 2015

Le programme de résidence

Le programme de résidence George Sand – Frédéric Chopin est né en 2010 : le ministre d'État à la Culture d'alors, Bernd Neumann, et son homologue polonais, le ministre de la Culture Bogdan Zdrojewski, ont élaboré ensemble à l'occasion de l'année Chopin l'idée d'un programme de résidence franco-germano-polonais dans le but de promouvoir le dialogue et l'interaction entre les artistes de France, d'Allemagne et de Pologne. Ce programme de résidence a ainsi été nommé en l'honneur de George Sand et Frédéric Chopin dont les relations amoureuses et artistiques, mais aussi l'œuvre respective incarnent une inspiration mutuelle, une synergie et un processus de création original.

Le programme de résidence est co-organisé par la Fondation Genshagen, la Villa Decius de Cracovie (Pologne) et les Dominicains de Haute-Alsace (France) ; il reçoit le soutien de la Déléguée du gouvernement fédéral pour la Culture et les Médias (BKM).

II. A propos de la Fondation Genshagen

La Fondation Genshagen a succédé en 2005 à l' « Institut de Berlin-Brandebourg pour la coopération franco-allemande en Europe ». Le « BBI » avait été fondé en 1993 par le professeur Rudolf von Thadden, historien, et par Brigitte Sauzay, qui fut ensuite conseillère à la Chancellerie fédérale. La Fondation Genshagen opère en tant que fondation de droit civil et d'utilité publique. Les fondateurs et principaux sponsors sont le gouvernement fédéral, représenté par la Déléguée du gouvernement fédéral à la culture et aux médias, et le Land de Brandebourg. Le ministère fédéral des Affaires étrangères est le principal bailleur de fonds complémentaires.

Par son travail, la Fondation Genshagen se fixe le but de renforcer l'Europe dans sa diversité culturelle, sa capacité d'action politique, sa cohésion sociale et son dynamisme économique. Au carrefour de la société civile, de l'Etat et des acteurs économiques, elle agit à travers ses domaines d'activités *Dialogue artistique et culturel en Europe* et *Dialogue européen – penser l'Europe politique*. Elle se concentre sur la promotion et l'intensification des relations franco-allemandes et germano-polonaises, ainsi que sur le dialogue au sein du Triangle de Weimar fondé en 1991 par les ministres des Affaires étrangères d'Allemagne, de France et de Pologne. En tant que forum de concertation et de discussion, elle vise également à promouvoir non seulement le dialogue entre ces trois pays, mais aussi l'intégration européenne dans son ensemble.

Le château de Genshagen, siège de la Fondation, sert de lieu de rencontre et d'échange entre l'art, la culture, la politique, l'économie, la science et les médias. Par ses manifestations et publications variées, la Fondation Genshagen apporte sa contribution à la recherche de nouveaux paradigmes de réflexion et des réponses aux défis actuels et à venir pour la société et la politique, dans un cadre qui se veut principalement européen.

III. Critères et procédure de sélection

Profil de l'artiste

La candidature est ouverte aux artistes de toutes les disciplines (littérature, musique, arts plastiques, les disciplines du spectacle vivant, arts numériques, etc.) dont le lieu de résidence est en Allemagne, en France ou en Pologne, et qui :

- ont déjà élaboré un mode d'expression artistique spécifique et veulent encore se développer à travers une recherche interdisciplinaire,
- sont attentifs à la réalité sociétale et politique,
- cherchent à concevoir et à communiquer leur art dans le contexte de la société,

- se montrent ouverts à l'interaction avec d'autres artistes,
- sont curieux de découvrir Genshagen et le programme de la Fondation,
- sont prêts à réfléchir à la conception de cette bourse franco-germano-polonaise,
- sont disposés à ouvrir leur création au regard extérieur.

Les résidentes et résidents sont sélectionnés par un jury de spécialistes franco-germano-polonais.

IV. Les résidentes et résidents obtiennent :

- 2.000 € en trois versements et un montant variable pour les frais matériels (à définir)
- le remboursement de leurs frais de voyage aller et retour
- l'hébergement dans des suites confortables avec coin cuisine et la possibilité d'utiliser aussi une grande cuisine commune. Les dépenses quotidiennes et les repas sont aux frais des boursiers.
- des salles de travail (à définir). Veuillez noter que la Fondation ne dispose pas de studios, ni d'ateliers ni de salles de travail professionnelles. Celles-ci seront préparées spécialement pour la résidence.
- un accompagnement artistique
- une assistance logistique
- la possibilité de présenter éventuellement au public leur personne et leurs œuvres à la Fondation Genshagen ou dans d'autres institutions partenaires de la Fondation à Berlin (à définir).
- des bicyclettes, mises à leur disposition pour la durée du séjour à Genshagen. Pendant le séjour, des places de parking sont à disposition pour les véhicules privés.

Un accord de coopération est signé entre la Fondation Genshagen et les boursiers avant le début de la résidence.

Autres informations sur Genshagen

Genshagen est accessible depuis Berlin par les transports en commun (train et bus). Le trajet dure entre 1 h et 1,5 h. Le soir et la nuit, les déplacements vers et depuis Berlin sont plus difficiles.

Il n'y a pas de commerces à Genshagen. Les deux bourgs les plus proches, Ludwigsfelde et Großbeeren – sont situés à environ 6-7 km de Genshagen et accessibles avec un bus des transports publics.

L'ensemble du château est équipé d'une connexion wifi. Les résidents peuvent apporter leur propre ordinateur portable ou bien utiliser le PC disponible au château pour une utilisation commune.

V. Candidature

Le formulaire de candidature doit être renvoyé complété et accompagné des pièces jointes, par courrier postal et par e-mail.

Date limite : 3 février 2017 (le cachet de la Poste faisant foi)

Candidature et informations complémentaires :

Candidats résidant en France :

Les Dominicains de Haute-Alsace, Centre Culturel de Rencontre
34 rue des dominicains
CS 50083 – 68502 Guebwiller cedex
Pierre Aubry, Administrateur
p.aubry@les-dominicains.com

Tel : 0033 3 89 62 21 81

Candidats résidant en Allemagne :

Stiftung Genshagen
Linda Weichlein
Am Schloss
14974 Genshagen
(Deutschland)
weichlein@stiftung-genshagen.de

Tél. : 0049 3378 80 59 45
Fax : 0049 3378 87 00 13

Candidats résidant en Pologne :

Villa Decius
Katarzyna Trojanowska
ul. 28 Lipca 1943 17A
30-233 Kraków
(Polska)
kasia@villa.org.pl

Tél. : 004812 425 36 44 153
Fax : 004812 425 36 63

FORMULAIRE DE CANDIDATURE
PROGRAMME DE RÉSIDENCE GEORGE SAND – FRÉDÉRIC CHOPIN 2017

Candidat(e)

Nom _____ Prénom _____

Sexe _____

Date de naissance _____

Nationalité _____

Compétences linguistiques _____ (veuillez indiquer le niveau)

Discipline(s) artistique (s) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____

Téléphone _____ Portable _____

E-mail _____

Site web _____

Formes d'art complémentaires souhaitées (sous réserve de possibilité) _____

Besoins supplémentaires (locaux, matériel, etc.) _____

Cette candidature doit être accompagnée des documents suivants :

une lettre de motivation (si possible en anglais)

- Veuillez justifier votre intérêt particulier pour cette bourse.
- Quelles sont vos motivations artistiques pour ce séjour ?

un curriculum vitæ

- formation et expérience professionnelle, parcours artistique et œuvres : expositions, publications, représentations, films, projets vidéos, etc.
- (éventuellement) précisions concernant vos propres travaux, recommandations
- prix et récompenses

Esquisse de vos idées de projet (20 lignes maximum)

- Veuillez décrire, selon vos conceptions, un projet possible dans le cadre du programme de résidence

Date _____ Signature _____